



SOCIÉTÉ DES COURSES

COMPIEGNE

Lundi 10 octobre 2016

Début des Opérations : 11 h 55

RÉUNION 3

Commissaires des Courses : Gérard LAVOINE – Gilles DELLOYE – Bernard GOURDAIN – Denis MASSION – Directrice de réunion : Corinne DUTREY SOYER
Code des Courses : Article 205 III (extrait) Les commissaires des courses ou les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer dans une course dans laquelle ils seraient directement intéressés

1ère Course – Départ : 12 h 25

PRIX DES BELLES DEMOISELLES



PLAT - 1.800 mètres environ



Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, ayant à la date des engagements une valeur égale ou inférieure à 34 k. Poids : 56 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er janvier 2016 inclus : 1 k. par 5.000 reçus.

Pour Femmes titulaires d'une autorisation de monter professionnelle. Les décharges de l'Article 104 du Code des Courses au Galop, prévues pour les Apprentis et Jeunes Jockeys, sont applicables dans ce prix.

Distance : 1.800 mètres

Table with columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Monts, Poids (1) Valeur, Origines + Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists 9 horses and their details.

21 Engts - 7 forf. - 3 N.D.P.



2ème Course – Départ : 12 h 55

PRIX DE SAINTE PERINE



PLAT - 1.800 mètres environ



Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. Poids : 56 k.

Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 26.000, 3 k.

En outre, les chevaux ayant reçu, depuis le 1er mai 2016 inclus, une allocation de 10.000 ou gagné une course E porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000 ou gagné plusieurs courses E, 4 k.

Distance : 1.800 mètres

Table with columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, k€, Monts, Poids (1) Valeur, Origines + Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists 10 horses and their details.

21 Engts - 1 Eng. Suppl. - 7 forf. - 3 Annul. de part. - 1 N.D.P.

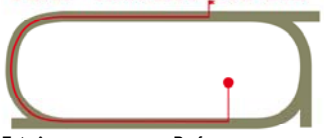


3ème Course – Départ : 13 h 25

PRIX DES BEAUX MONTS



PLAT - 1.600 mètres environ



Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, ayant été classés dans les cinq premiers.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k. Référence : +21.

Distance : 1.600 mètres

Table with columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Monts, Poids (1) Valeur, Origines + Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists 12 horses and their details.

42 Engts - 24 forf. - 1 Annul. de part. - 5 N.D.P.

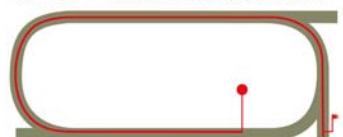


4ème Course – Départ : 14 h 05

PRIX DES ETANGS DE ST-PIERRE



PLAT - 2.000 mètres environ



Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, ayant couru plusieurs fois, n'ayant jamais gagné, ni, depuis le 10 juillet 2015 inclus, été classés 2ème ou 3ème

d'une course F (à réclamer excepté). Poids : 56 k. Surcharges accumulées depuis le 10 avril 2016 inclus : 1 k. par 2.000 reçus en places (à réclamer excepté).

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

Distance : 2.000 mètres

Table with columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Monts, Poids (1) Valeur, Origines + Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists 13 horses and their details.

40 Engts - 14 forf. - 2 Annul. de part. - 10 N.D.P.



LES DIVERSES MENTIONS FIGURANT SUR CE PROGRAMME NE SONT DONNÉES QU'A TITRE DE SIMPLES RENSEIGNEMENTS

Le suffixe entre parenthèse indique que le produit est assimilé aux chevaux nés et élevés en France. - \* Ordre du tirage au sort des places à la corde. - (E) Chevaux couplés au Pari Mutuel. - (O) Cheval portant des oeillères Australiennes - \* Chevaux nés dans le second semestre. - (R) Régime étranger. (R) Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses couleurs. - (S) : Société d'entraînement. - (K€) : Prix de réclamation en milliers d'euros. - (H) Jument ayant été saillie. - (A) Cheval assimilé Pur sang. - (SF) Cheval Selle Français. - (AA) Cheval Anglo-Arabe. - (AR) Cheval Arabe. - (AC) Cheval Anglo de Complément. - (AQ) Cheval Autre Que de Pur Sang - (AK) Cheval Anglo de Croisement. - (1) Modification du poids porté par le cheval - (S) : Cheval autorisé à courir déchargé des postérieurs - (I) : Cheval inédit, mais ayant participé à une course école. - (D) : Cheval non qualifié FEE - % : Pourcentage de TVA récupérable. - N° à la corde en gras : "Cheval exclu du tirage au sort des places à la corde" - (-) et N° de corde : "Cheval autorisé à entrer parmi les derniers dans les stalles" - Nom du jockey en caractère gras : jockey utilisant son joker - (2) Dans le cas de pluralité d'éleveurs, seul l'éleveur majoritaire est mentionné par ordre alphabétique. - (B) : Engagement supplémentaire 1. - valeur : appréciation du handicapeur du niveau du cheval au vu de ses performances précédentes - \*\*\* : chevaux absents depuis 5 mois et + à l'exception des Listed et Groupes

5<sup>ème</sup> Course – Départ : 14 h 35

PRIX DE LA BOURDELLOTTE



PLAT - 2.400 mètres environ



D. 20.000 € - (10.000, 4.000, 3.000, 2.000, 1.000).

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, ayant à la date des engagements une valeur égale ou inférieure à 32 k. Poids : 56 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er janvier 2016 inclus : 1 k. par 4.000 reçus. Distance : 2.400 mètres

Table of race data for Course 5, including columns for Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Monts, Poids (1) Valeur, Origines + Eleveurs, Entraîneurs, and Performances.

33 Engts - 11 forf. - 2 Annul. de part. - 7 N.D.P.



6<sup>ème</sup> Course – Départ : 15 h 10

PRIX DES BOULEAUX



PLAT - 1.400 mètres environ



G. Handicap à réclamer 16.000 € - (8.000, 3.200, 2.400, 1.600, 800).

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, mis à réclamer pour 12.000. Référence : +27. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Distance : 1.400 mètres

Table of race data for Course 6, including columns for Propriétaires, Couleurs, Chevaux, k€, Monts, Poids (1) Valeur, Origines + Eleveurs, Entraîneurs, and Performances.

39 Engts - 1 Eng. Suppl. - 13 forf. - 2 Annul. de part. - 11 N.D.P.

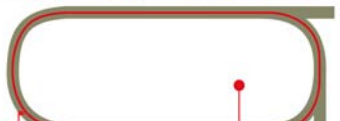


7<sup>ème</sup> Course – Départ : 15 h 40

PRIX D'UCCEL



PLAT - 2.800 mètres environ



F. À réclamer 23.000 - (11.500, 4.600, 3.450, 2.300, 1.150).

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mai 2016 inclus, reçu une allocation de 10.000 ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000 ou gagné plusieurs courses E, 4 k. Distance : 2.800 mètres

Table of race data for Course 7, including columns for Propriétaires, Couleurs, Chevaux, k€, Monts, Poids (1) Valeur, Origines + Eleveurs, Entraîneurs, and Performances.

28 Engts - 7 forf. - 10 N.D.P.



8<sup>ème</sup> Course – Départ : 16 h 10

PRIX DES NEUF FONTAINES



PLAT - 2.800 mètres environ



G. Handicap de catégorie 13.000 € - (6.500, 2.600, 1.950, 1.300, 650).

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas, cette année, reçu 15.000 en victoires et places. Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k. Référence : +35. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Distance : 2.800 mètres

Table of race data for Course 8, including columns for Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Monts, Poids (1) Valeur, Origines + Eleveurs, Entraîneurs, and Performances.

38 Engts - 10 forf. - 1 Annul. de part. - 8 N.D.P.



RECOMMANDATIONS ET AVIS AU PUBLIC

- 1) Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels.
2) Les paris sont payés aux divers guichets de paiement. Le paiement se poursuit pendant une demi-heure après l'arrivée de la dernière course.
3) Les enjeux sur la ou les réunion(s) simultanée(s) seront enregistrés jusqu'à la clôture des paiements de la dernière course locale.
4) Le délai de paiement des récépissés payables est porté à 60 jours à compter de leur mise en paiement sur les autres hippodromes connectés au système central du Pari Mutuel et dans la limite des heures prévues pour l'enregistrement des paris, dans les agences et les postes d'enregistrement du Pari Mutuel Urbain
5) Les gains supérieurs à 3000 € sont payés en chèques-pari non remboursables en espèces ou par chèque bancaire sur présentation d'une pièce d'identité (acompte en espèces possible dans la limite des plafonds fixés)

Un guichet de Carte Bleue Visa et Eurocard, où des espèces pourront être retirées conformément à la réglementation en vigueur, est ouvert à l'intention du public au guichet N°40.

PROCHAINE RÉUNION : VENDREDI 28 OCTOBRE 2016 – PREMIUM Plat - A partir de 13h20

